

ASSOCIATION UTOPIKS LOUSTIKS

Siège :

4, rue Louise Foulon
56000 Vannes

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ASSOCIATION

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association Utopiks Loustiks en date du 04/07/2025

Les membres de l'Association se sont réunis en assemblée au domicile du président, 21 faubourg de la madeleine, 56140 Malestroit. L'assemblée générale est présidée par Antoine Lemonnier, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association.

Le secrétaire de séance est Chloé Lemaçon.

La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

Membres présents :

Sont présents ou représentés les membres de l'Association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

Jeanne Bernier
Francis Lemaçon
Soizic Lemonnier
Antoine Lemonnier
Julien Danielo
Joëlle Danielo
Michel Danielo
Fulvia Pennuen
Chloé Lemaçon
Steven Ménoret

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président met à la disposition des membres les éléments suivants :

- La copie de la convocation adressée à chaque membre ;
- La feuille de présence ;
- Un exemplaire des statuts ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport d'activité
- Approbation des comptes annuels
- Présentation des projets de l'Association
- Renouvellement des membres du Bureau
- Admission de nouveaux membres
- Montant de la cotisation

Résolution 1 – Présentation du rapport d'activité

Le président décide de présenter le rapport des activités de l'Association qui ont eu lieu pendant l'exercice social clôturé. Les points marquants sont les suivants :

Cette année a été marquée par la rentrée dans les nouveaux bâtiments. Les enseignants, comme les Loustiks, sont ravis de leur nouvel environnement de travail. D'ailleurs (et même si cela devrait plutôt figurer dans le prochain rapport), 100% des élèves de CM2, soit 8 au total, ont été reçus à leur CEPE cette année.

Nous avons aussi de plus en plus de visites et de contacts avec des personnes qui souhaitent nous aider, financièrement ou matériellement.

Résolution 2 – Approbation des comptes annuels

La trésorière de l'Association présente aux membres effectifs les comptes annuels.

À l'occasion des débats portant sur l'approbation des comptes, les réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Les comptes sont à nouveau à l'équilibre, et le montant des dons est toujours en augmentation. Le terrain et la construction de l'école sont payés en totalité, bien que cette opération soit à cheval sur le budget 2025 avec la participation de l'association Les Pitchouns de là-bas.

L'assemblée générale reconnaît et accepte les comptes de l'Association pour l'exercice clos.

L'assemblée générale comprend et approuve les comptes et les opérations connexes.

L'assemblée générale reconnaît que le résultat de l'exercice indique un déficit de 992 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de l'Association de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Suite à cette présentation, l'Association décide d'adopter cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 3 – Présentation des projets de l'Association

Le président décide de procéder à la présentation des projets d'activité pour l'exercice social à venir :

Cette année encore, notre but est d'augmenter le nombre de donateurs réguliers et de pérenniser, toujours un plus, notre action. Nous nous présenterons à différentes opérations de solidarité et interviendrons dans les écoles qui en font la demande.

Nous serons aussi présents au vide-grenier de St Armel le 27 septembre prochain.

L'Association décide d'adopter cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 4 – Renouvellement des membres du Bureau

L'assemblée générale décide de renouveler :

- Antoine Lemonnier en qualité de Président, pour une durée de 1 an ;
- Fulvia Pennuen en qualité de Secrétaire, pour une durée de 1 an ;
- Soizic Lemonnier (Lahonda) en qualité de Trésorière, pour une durée de 1 an.
- Julien Danielo devient Secrétaire adjoint en remplacement de Chloé Lemaçon.

Les membres du Bureau déclarent qu'ils acceptent leurs fonctions et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 5 – Admission de nouveaux membres

Suite aux candidatures déposées préalablement à l'assemblée, l'Association examine l'admission des membres suivants comme membres effectifs de l'Association :

- Pascal Blanchard
- Marie-France Blanchard

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution 6 – Montant de la cotisation

Il est décidé de porter le montant de la cotisation à 20€ (vingt euros). Ce montant devra être réglé par les membres de l'Association d'après l'échéancier suivant :

- Tous les ans

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale à 22 H 30.

Le président



UTOPIKS LOUSTIKS
Association loi 1901
N° W563003303
4 rue Louise Foulon
56000 VANNES

La secrétaire-adjointe



RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2024

Rapports d'activité de l'Association Utopiks Loustiks, en France et à Madagascar, pour l'assemblée générale du 04/07/2025

Fin février nous avons lancé la cagnotte pour la construction de la nouvelle école sur Helloasso. Le but : récolter 20 000 euros.

En mars, l'école Ste Thérèse à St Marcel nous contacte pour son opération bol de riz. Fulvia et Chloé y présentent l'association.

Le 18 mars, Antoine et Chloé ont présenté l'association à l'école Ste Jeanne d'arc de Malestroit dans le cadre d'une opération « bol de riz ».

Fin mars, Martine et Sylvie ont organisé des présentations de l'association en Espagne.

Le 28 mars, Fulvia et Chloé ont présenté l'association à l'école Ste Marie à Vannes dans le cadre d'une opération « bol de riz » ; 700 euros sont reversés à l'association.

En avril, Chloé a envoyé un mail à Marie Boquet, directrice de l'école Ste Marie à Vannes et cette dernière s'est engagée à le transmettre aux autres écoles du Morbihan pour les prochains repas solidaires. L'association sera sûrement sollicitée (autour de mars 2026) pour intervenir dans quelques écoles. Chloé enverra d'ici là des films à diffuser aux élèves et Fulvia sera sans doute plus disponible pour intervenir.

Le 6 avril, Bruce et Marinette organise le joro du nouveau terrain (cérémonie de bénédiction) et le lendemain, les premiers coups de pioche sont donnés.

Le 18 avril, nous avons récolté 53% de la somme mais décidons d'être optimistes et d'avancer les travaux pour ne pas risquer d'être en retard pour la prochaine rentrée.

Le 31 mai, Francis et Fulvia sont allés récupérer le chèque de 280 euros auprès des élèves de Ste Thérèse à St Marcel.

En juin, Chloé est allée à Nosy Be. Elle a rapporté des images du chantier ainsi que 11 kg de vanille et 10 kg de poivre sauvage.

En août, Francis a fait don d'une nouvelle bâche de 2*2m pour présenter l'association.

Le 9 septembre 2024, nous avons participé, pour la première fois, au forum des associations au Chorus, à Vannes. Nous y avons fait quelques rencontres, mais force est de constater, plus de six mois après, que rien n'en a découlé.

Le lundi 10 septembre, les Loustiks faisaient leur rentrée dans la nouvelle école 🍎



Le 29 septembre nous avons bravé la pluie et participé au vide grenier de St Armel, comme tous les ans. Nous y avons récolté 335 euros.



En septembre, nous avons été contactés par Roman Dietre, au nom de Boxing Days, une association dédiée à l'enseignement et à la promotion de la boxe comme outil d'éducation, d'insertion sociale et de développement personnel pour les jeunes.

Leur mission est de fournir un espace sûr et encadré où les enfants et adolescents peuvent apprendre la boxe, mais surtout des valeurs telles que le respect, la discipline, et l'entraide.

La boxe peut jouer un rôle clé dans le développement des jeunes, leur fournissant les outils nécessaires pour affronter les défis de la vie avec confiance et résilience. À travers nos séances, nous visons à:

- Renforcer la confiance en soi et l'estime de soi.
- Améliorer la condition physique et la coordination.
- Développer des compétences sociales et un esprit d'équipe.
- Offrir un exutoire positif pour l'énergie et le stress.

Il est intervenu deux fois à l'école en novembre
(<https://www.facebook.com/share/v/16b4v8C2oC/>)

En octobre, Antoine a envoyé un courrier de remerciement à tous les donateurs, accompagné d'un bulletin de soutien. Une personne a fait un retour avec un prélèvement mensuel.

Chloé a été contactée par des étudiants en communication à ISME Vannes. Elle est intervenue au sein de l'établissement pour présenter l'association. Ils ont proposé de réaliser un dossier pour recherche de mécénat d'entreprise ainsi que de faire un montage des nombreuses vidéos retraçant l'histoire de l'école. Leur action s'étend sur 2025/2026.

Le 25 octobre, la chanteuse Rijade, présidente de l'association à Madagascar, est allée visiter la nouvelle école et rendre visite aux Loustiks.



En novembre, nous avons été contactés par Nathan Stapley, directeur de Learn Achieve Become (L.A.B), une organisation caritative britannique qui soutient les personnes défavorisées du monde entier avec des projets éducatifs. Il a vu notre page Instagram et aimerait savoir s'il existe une possibilité de travailler ensemble. Chloé ira le rencontrer dès son retour en septembre.

Ils ont ouvert le Sunrise Center - Le premier centre éducatif pour personnes handicapées à Nosy Be. Ils sont à Menapingo, juste après le restaurant Chez Phillipe, non loin de notre école. Dans

notre centre, ils ont 4 enfants très compétents, dont les parents souhaitent qu'ils apprennent quelques jours par semaine dans une école de haut niveau.

Du 23 au 29 décembre, grâce à l'association Cœur de Vannes, nous avons pu profiter d'un chalet de Noël pour vendre vanille et artisanat. Nous y avons récolté 1305 euros qui seront inscrits aux recettes 2025. Les étudiantes d'ISME sont venues tenir le chalet une après-midi.

Nous avons deux nouveaux donateurs mensuels sur HelloAsso (15 euros).

D'une manière générale, les dons en France sont toujours un peu plus nombreux. Cependant ils restent insuffisants pour couvrir les besoins mensuels de l'école. Il est donc important de continuer à promouvoir et participer à des actions extérieures.

Cette année, l'association à Madagascar a reçu un don de 1 million par un particulier du village (environ 250€). En revanche nous n'avons reçu aucune aide de CISCO.

En dehors du budget habituel et des actions autour de la cantine, nous pouvons penser à des nouveaux manuels de français pour chaque niveau.

Fulvia conseille Fil & Lulu pour le CP et CE1

Le guide de l'enseignant coûte 65€, tandis que le manuel de l'élève coûte 13 euros, 8 euros pour le cahier.

Pour les autres niveaux nous pouvons continuer avec Le Flamboyant Mayotte, environ 6 euros par manuel.

Nous avons provisionné, à Madagascar, 2 millions (environ 500 euros), afin de mettre à jour les charges sociales. C'est un dossier un peu long que la maman de Fulvia essaye de démêler pour nous mais qui nécessitera certainement plus d'argent pour être mis à jour.

Chloé rentre en septembre pour vivre à nouveau sur place. Les moyens de communication et surtout, les coûts, ayant beaucoup évolués depuis nos débuts, elle va s'attacher à vous fournir des nouvelles régulières, ainsi que de nouvelles vidéos pour les présentations dans les écoles.

Vous nous suivez déjà certainement sur Facebook, mais n'oubliez pas que vous pouvez nous trouver ailleurs :

<https://www.instagram.com/utopiksloustiks/>

<https://x.com/Utopiksl>

<https://www.linkedin.com/.../association.../posts/...>

<https://www.youtube.com/@utopiksloustiks1447>

BILAN UTOPIKS LOUSTIKS ANNEE 2024

RECETTES ANNEE 2024	28 864,00 €
DEPENSES ANNEE 2024	29 856,13 €
RESULTAT 2024	- 992,13 €

RECETTES	DEPENSES
Adhésions 180,00 €	Versements Madagascar 29 565,00 €
Versement Lilo 117,55 €	dont : 3 415€ achat matériaux
Dons HELLOASSO 19 295 €	15 965€ construction
Dons en versement unique 1 183,15 €	949€ Vanille/poivre
(dont Paypal 373,15€, et 819€ en direct)	9 236€ fonctionnement école
Dons versements mensuels 200,00 €	Frais Banque à distance 18,90 €
Prélèvements SEPA mensuels 2 180,00 €	Fourniture CB mastercard 27,30 €
Bol de pâtes	Frais prélèvements SEPA 42,00 €
Ste Jeanne d'Arc Malestroit	Frais Virement UL MADA 80,60 €
+ Ste Thérèse St Marcel 1 200,00 €	Avis exécution virement INTL 22,20 €
Bol de riz Ste Marie Vannes 700,00 €	Frais postaux 100,13 €
Stand Timicmac 83,30 €	
Vide grenier St Armel 335,00 €	
Vente Vanille et poivre 3 390,00 €	
TOTAL 28 864,00 €	TOTAL 29 856,13 €
RESULTAT 2024 = - 992,13 €	

TRESORERIE

Aucun mouvement interne année 2024

SOLDE CC AU 31/12/2023 1 680,91 €

SOLDE CC AU 31/12/2024 **239,59 €**

SOLDE LIVRET AU 31/12/2024 **7 540,30 €**

(dont intérêts 2024 = 226,21€)

SOMME TOTALE RESTANTE AU 31/12/2024 **7 766,51 €**

MADAGASCAR

Administratif

En 2024 l'Association Utopiks Loustiks Madagascar a continué la location du terrain d'Ambariahonko jusqu'en juillet et commencé la construction de la nouvelle école à Agnaborano.

Financier

L'Association Utopiks Loustiks a versé à sa branche malgache la somme de 29 565 euros en 2024. Le taux de conversion moyen pour l'année est de 4057 mga pour 1 euro (= somme reçue en ariary – frais de conversion / somme envoyée en euros)

BILAN UTOPIKS MADA ANNÉE 2024

RECETTES ANNÉE 2024	29 809,88 €
DÉPENSES ANNÉE 2024	28 318,93 €
RÉSULTAT 2024	1 490,95 €

Dépenses

FRAIS BNI	1 133 988,67 MGA	279,51 €
FRAIS ORANGE MONEY	1 011 700,00 MGA	249,37 €
SALAIRES	26 710 000,00 MGA	6 583,68 €
CHARGES SOCIALES	0,00 MGA	0,00 €
CHARGES FISCALES	400 000,00 MGA	98,60 €
CANTINE	12 000 000,00 MGA	2 957,85 €
FOURNITURES SCOLAIRES	2 260 200,00 MGA	557,11 €
CONSTRUCTION/ENTRETIEN ECOLE	64 736 000,00 MGA	15 956,62 €
ADMINISTRATIF	50 000,00 MGA	12,32 €
MATERIEL CUISINE	0,00 MGA	0,00 €
TRANSPORTS	518 000,00 MGA	127,68 €
SANTE	360 000,00 MGA	88,74 €
ACHATS POUR UL France	3 860 000,00 MGA	951,44 €
DÉPENSES DIVERSES	1 850 000 MGA	456,00 €
TOTAL	114 889 888,67 MGA	28 318,93 €

0,00 €

Recettes

VIREMENT UL France	119 938 674 MGA	29 563,39 €
DONS ARIARY	1 000 000,00 MGA	246,49 €
CISCO	0,00 MGA	0,00 €
TOTAL	120 938 673,87 MGA	29 809,88 €

0,00 €

Solde au 31/12/2024

BNI	509 731,20 MGA	125,64 €
Cash	3 350 000,00 MGA	825,73 €
Provisotion impôts/charges sociales	2 200 000,00 MGA	542,27 €
TOTAL	6 059 731,20 MGA	1 493,65 €

Marie Jeanne/Fulvia		300000,00 Ar	73,95 €
Hanitra		400000,00 Ar	98,60 €
Clément		350000,00 Ar	86,27 €
Zahara		300000,00 Ar	73,95 €
Louissette		300000,00 Ar	73,95 €
Netty		150000,00 Ar	36,97 €
Jeanine	Augmentation	240000,00 Ar	59,16 €
Tamila	Augmentation	240000,00 Ar	59,16 €
		2280000,00 Ar	561,99 €

Dans les dépenses diverses il y a des aides scolaires aux anciens élèves (Todisoa, Clarisse, Olivier, Tresseau), la location de l'ancien terrain pour les 6 mois, les réalisations et envois de vidéos...

L'année 2024 a été marquée par des frais « bancaires » élevés.

En ce qui concerne l'envoi de France à Madagascar par virement bancaire, la banque en France facture 20 euros tandis que celle à Madagascar facture des frais de rapatriement à hauteur 0,8% de la somme envoyée.

Tout cela pour un taux de conversion peu élevé.

Nous avons donc mis en place un envoi régulier par Orange Money (0 frais et taux élevé). Seulement, en l'absence de Fulvia ou Chloé sur place, l'envoi était fait à Marie-Jeanne (la Maman de Fulvia) qui vit à Tana. De là, elle envoyait un orange money toutes les semaines à Hanitra. Mais les orange money en national ont un coût. Avant l'arrivée de Chloé en juin 2024, Marie-Jeanne envoyait aussi l'argent pour les travaux. Ces frais s'élèvent à 249 euros. Cette ligne de frais va disparaître dès septembre.